



Police

Locale de Waterloo
Rue François Libert 28
1410 Waterloo

09/01/2019

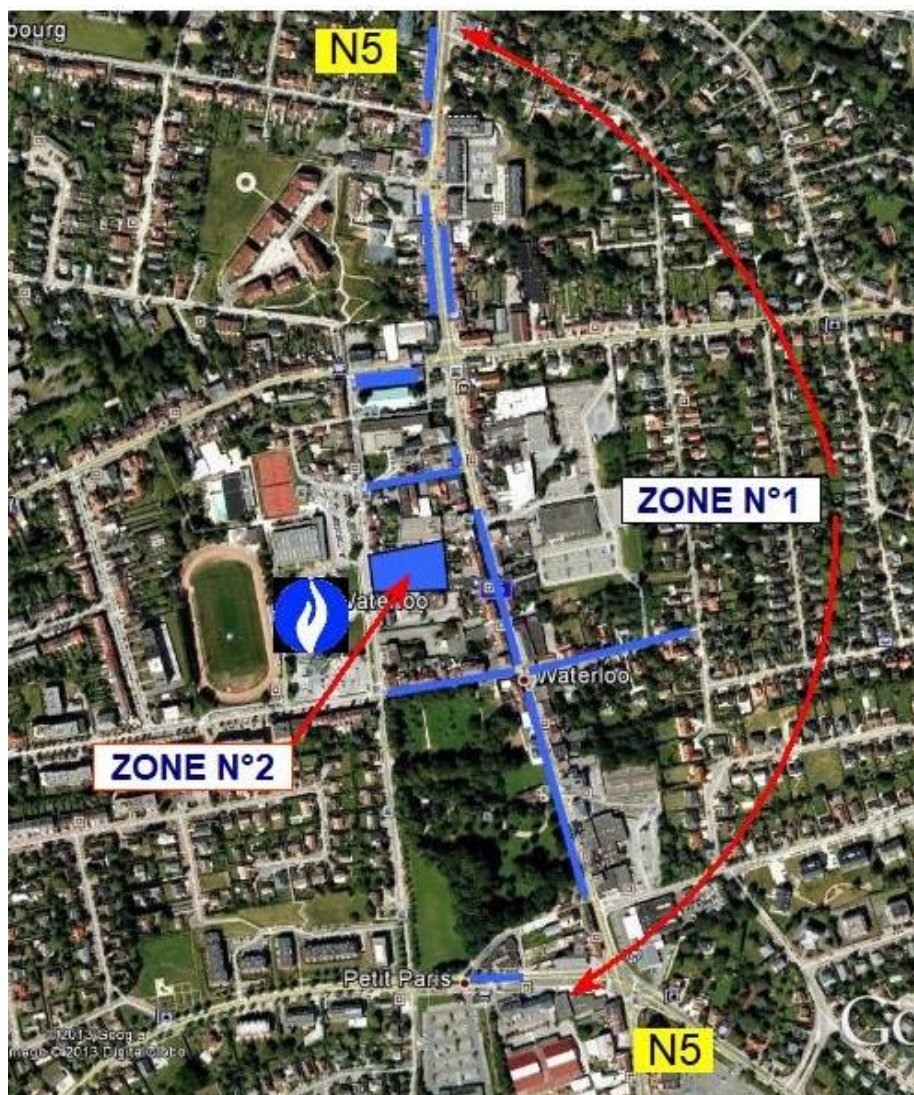
Liste des rues en « ZONE BLEUE »

Zone N°1

- Rue de la Station : « parking de la Cure ».
- Chaussée de Bruxelles : côté pair du n°168 au n°310 – côté impair du n°117 au n° 225.
- Rue René Dewit et Rue Michel Verbeek.
- Rue Théophile Delbar : partie comprise entre la chaussée de Bruxelles et la rue François Libert.
- Boulevard Henri Rolin : face au n°4.

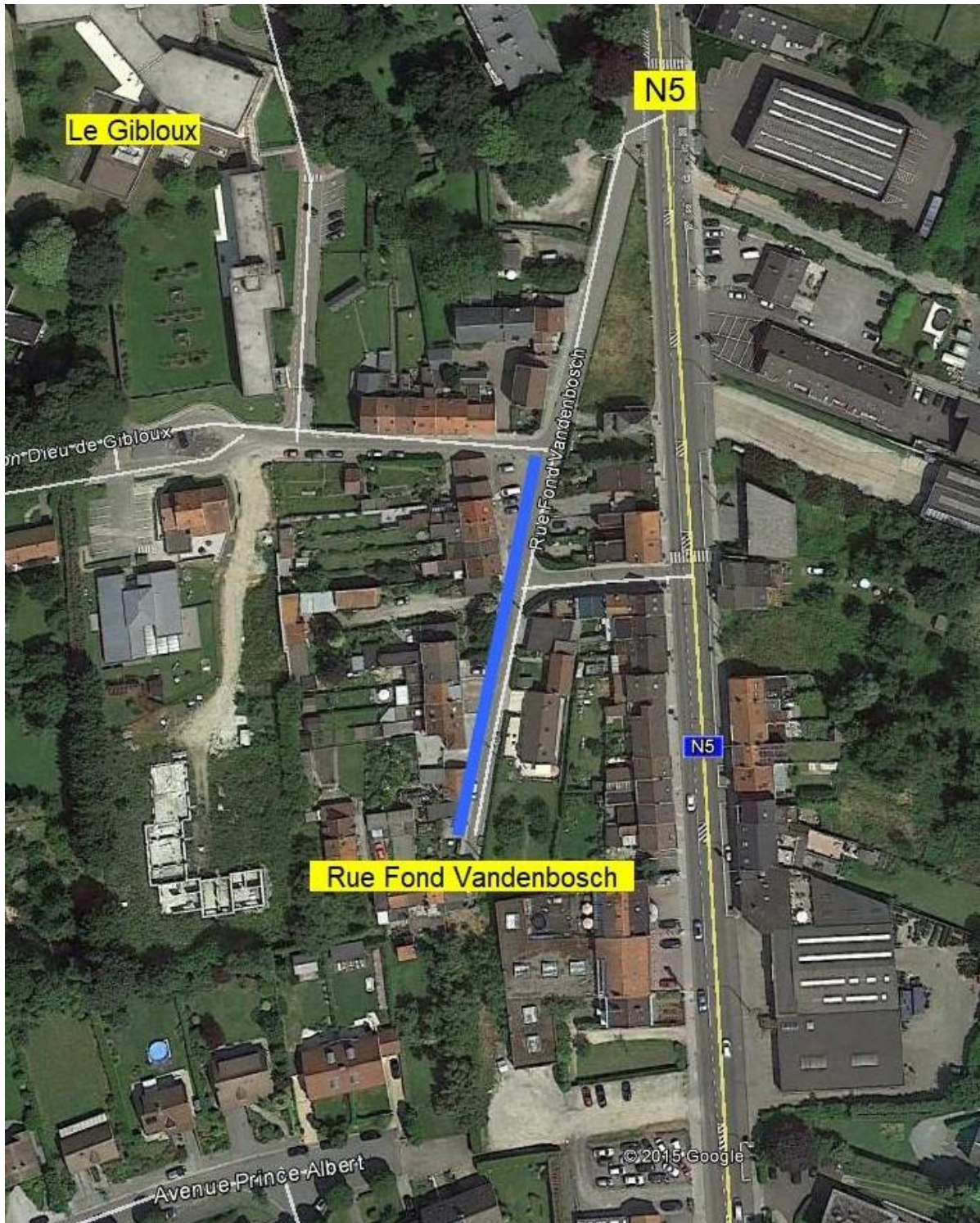
Zone N°2

Parking communal de la rue François Libert (Delhaize, CASA...etc).



Zone N°3

-Rue Fond Vandenbosch : du chemin du Bon Dieu de Gibloux au cul-de-sac.



-Chaussée de Tervuren : côté pair du n°2 au n° 60, place Emile Vandervelde comprise.

-Chaussée de Bruxelles : côté pair du n°488 au n° 740.



Zone N°4

- Rue de la Station : partie comprise entre la place de la gare et le giratoire des « Savonneries »
- Rue Gouttier : partie comprise entre la rue Emile Dury et la place Capouillet.
- Rue Emile Dury : côté pair du n°2 au n° 50.
- Rue Bruyère-Saint-Jean : partie comprise entre la rue Emile Dury et l'avenue Capouillet.



Zone Las Cases/Fleischman

-Clos Las Cases.

-Avenue des Frères Fleischman.

